



## Séance du Conseil municipal du jeudi 21 septembre 2023

### Liste des délibérations examinées.

N° de la délibération	Objet de la délibération	Décision du Conseil
2023-09-01	Non exercice du droit de préemption urbain communal relatif à des immeubles sis Cour des Vergers	Adopté à l'unanimité des votants.
2023-09-02	Non exercice du droit de préemption urbain communal relatif à l'immeuble sis 5 Rue des Champs	Adopté à l'unanimité des votants.
2023-09-03	Non exercice du droit de préemption urbain communal relatif à l'immeuble sis 34 Grande Rue	Adopté à l'unanimité des votants
2023-09-04	Non exercice du droit de préemption urbain communal relatif à l'immeuble sis 45 Grande Rue	Adopté à l'unanimité des votants.
2023-09-05	Non exercice du droit de préemption urbain communal relatif à l'immeuble sis 7 Rue Saint Martin	Adopté à l'unanimité des votants.
2023-09-06	Détermination de la participation demandée aux Communes pour les enfants domiciliés hors commune et scolarisés à l'école de SOULIGNÉ-SOUS-BALLON	Adopté à l'unanimité des votants.
2023-09-07	Décision relative aux frais de transports des élèves au bassin de nage de JOUÉ-L'ABBÉ	Adopté par 8 pour et 3 abstentions.
2023-09-08	Assainissement collectif : Adoption du rapport d'activité 2022	Adopté à l'unanimité des votants.
2023-09-09	Approbation d'un avenant au plan de relance départemental	Adopté à l'unanimité des votants
2023-09-10	Renouvellement de la convention de mise à disposition de terrains à Mauve-Soury avec la SAFER	Adopté à l'unanimité des votants
2023-09-11	Communauté de Communes : Versement de fonds de concours pour le renouvellement des points d'apports volontaires et détermination de la durée d'amortissement	Adopté à l'unanimité des votants
2023-09-12	Renouvellement des contrats d'assurance	Adopté à l'unanimité des votants



2023-09-12

Accord de principe concernant un projet de  
piste de modélisme sollicité par une  
association de modélisme.

Adopté à l'unanimité  
des votants.

Liste mise en ligne le 29 septembre 2023 et  
affichée le 29 septembre 2023.

Par délégation, pour le Maire empêché,

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,



Cyrille GUELF